

Avis – Iritzia

- Adopté par le Conseil de direction du 11 juin 2014
- 2014ko ekainaren 11ko Zuzendaritza kontseiluak onartua

Contribution au Contrat Pays Basque 2014-2020

2014-2020 Ipar Euskal Herria Kontratuari ekarpena



Conseil de Développement du Pays Basque
Euskal Herriko Garapen Kontseilua

Axe 1 :

Structurer un **Campus du Pays Basque** avec une offre attractive en lien avec les filières d'excellence, dans un positionnement euro-régional

Analyses & enjeux

L'enseignement supérieur en Pays Basque en quelques données :

- Une offre d'enseignement supérieur organisée autour de plusieurs opérateurs, dont les deux principaux sont l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UFR Pluridisciplinaire, UFR Sciences et techniques dont ISA BTP, IAE, IUT) et l'Estia.
- 5 000 étudiants dont près de 3 000 inscrits à l'UPPA (+20 % d'étudiants depuis 2006).
- Le site de la Côte Basque assure l'essentiel du dynamisme de l'UPPA ; même si le Campus palois de l'UPPA accueille un peu plus de 7 500 étudiants, entre 2004 et 2012, il a perdu 1 529 étudiants.
- Des laboratoires de recherche de très grande qualité en lien avec les spécificités du territoire : ex. Centre de Documentation et de Recherche Européen (CDRE) et laboratoire Iker dédié aux activités de recherche autour de la langue basque, Fédération MIRA (milieux aquatiques).
- Un taux d'accès à l'enseignement supérieur sur Bayonne/Biarritz inférieur aux moyennes observées au niveau de l'académie de Bordeaux et au niveau national (respectivement, 79,7 % contre 93,4 % et 93,8 %).
- Un rééquilibrage des moyens de l'UPPA pour la Côte Basque en cours pour pallier le déficit de 30 à 35 postes d'enseignants-chercheurs sur le site de la Côte Basque de l'UPPA: en 2011-2012, un taux d'encadrement d'un enseignant-chercheur pour 35 étudiants sur la Côte Basque contre un enseignant-chercheur pour 23 étudiants sur Pau.
- Des collectivités locales de plus en plus investies dans le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier, l'Agglomération Côte Basque Adour (ACBA), qui joue un rôle déterminant depuis quelques années.

Dans un contexte de recomposition du paysage universitaire, qui s'inscrit dans une logique de création de grands pôles, le Pays Basque doit définir sa stratégie en matière d'enseignement supérieur, pour se positionner et être visible dans le paysage aquitain - fortement polarisé autour de Bordeaux - mais aussi dans le paysage européen. L'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et le transfert de technologies sont des éléments stratégiques pour renforcer la compétitivité du Pays Basque. Le territoire dispose d'atouts qu'il doit valoriser et de potentialités qu'il doit développer. En comparaison avec des bassins démographiques similaires, le nombre d'étudiants sur l'agglomération bayonnaise est largement inférieur aux moyennes observées, soit 5 000 étudiants contre 11 000 étudiants à Pau. Il existe donc un réel potentiel de développement du nombre d'étudiants sur le territoire. L'objectif affiché est d'atteindre près de 8 000 étudiants. Cela suppose de développer et mettre en lisibilité une offre de formation et de recherche attractive, et de proposer des conditions de vie étudiante adaptées. Il s'agit aussi d'améliorer le taux de poursuite après le bac sur le territoire et de valoriser les cursus universitaires auprès des jeunes.

Les objectifs stratégiques

- ❶ Développer les établissements du Pays Basque et renforcer leur attractivité et leur rayonnement à l'échelle régionale et européenne (+ 3 000 étudiants).
- ❷ Accroître significativement les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur / recherche et les entreprises.
- ❸ Accompagner la vie étudiante.
- ❹ Elaborer un projet territorial partagé dans le domaine de l'enseignement supérieur et le mettre en œuvre en mutualisant les moyens.

❶ Développer les établissements du Pays Basque et renforcer leur attractivité et leur rayonnement à l'échelle régionale et européenne

Le Pays Basque dispose d'un potentiel insuffisamment valorisé en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation : des équipements de très grande qualité, une offre de formation et de recherche pas assez lisible, une position géographique qui lui permet de développer des collaborations avec les écoles et Universités d'Euskadi et de Navarre, des plateformes techniques et technologiques (Compositadour, Nobatek, Eskal Eureka etc.).

L'offre de formation doit être renforcée en spécialisant les niveaux Master et Doctorat sur des filières d'excellence, en lien avec les pôles de recherche existants et les atouts du territoire et en diversifiant le niveau Licence, afin de répondre à la demande sociale de proximité. La lisibilité de l'offre de formations et de recherche est aussi à améliorer.

Il s'agit donc de consolider les différents établissements : le site de la Côte Basque de l'UPPA et de ses différentes composantes, notamment l'ISA BTP, école d'ingénieurs du Bâtiment et des Travaux Publics, qui joue un rôle important sur le projet des Landes de Juzan dédié à l'éco-construction et à l'aménagement durable ; l'Estia pour consolider son positionnement comme Ecole d'ingénieurs d'envergure nationale.

La coopération transfrontalière doit aussi continuer à s'inscrire comme un axe majeur de développement de l'UPPA pour exister dans le paysage européen de l'enseignement supérieur.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > La consolidation de l'UPPA dans le sud Aquitaine par le renforcement et le développement de son site de la Côte Basque (ISA BTP, UFR, IUT, IAE...) : rééquilibrage des moyens, création de nouveaux postes (objectif de + 1 500 étudiants)
- > Le développement de l'Estia pour consolider son positionnement comme Ecole d'ingénieurs d'envergure nationale ;
- > Le renforcement de l'offre de formation en spécialisant les niveaux Master et Doctorat sur des filières d'excellence et en diversifiant le niveau Licence
- > Le positionnement du Pays Basque comme clé de voute d'une coopération transfrontalière (coopération entre universités et écoles).

② Accroître significativement les partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur / recherche et les entreprises

Les liens entre acteurs économiques et enseignement supérieur sont insuffisamment développés. Malgré les efforts d'ouverture réalisés ces dernières années, l'Université est encore trop refermée sur elle. Elle doit mieux faire connaître les activités des laboratoires de recherche auprès des entreprises du territoire et les accompagner dans le développement de l'innovation. Ces partenariats doivent aussi permettre de proposer des formations en adéquation avec les besoins du tissu économique, dans le souci de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants formés. Il s'agit aussi de mieux prendre en compte les enjeux de la formation continue.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > Le développement des interactions entre les formations et le monde socio-économique ;
- > Le renforcement des moyens pour optimiser ces partenariats (plateformes technologiques, laboratoires, formation continue...).

③ Accompagner la vie étudiante

La qualité de vie étudiante influe de manière déterminante sur la réussite des études, ainsi que sur l'épanouissement personnel des jeunes. Il est donc important de proposer des conditions de vie, répondant aux besoins actuels des étudiants, en termes de logement, de restauration, d'activités scolaires et sportives, d'offres de transports etc. La problématique du logement est particulièrement prégnante sur la Côte Basque, compte tenu d'un nombre restreint de logements universitaires et d'un marché privé onéreux. L'ACBA prévoit d'ailleurs dans son PLH 2011-2015 la construction de 350 logements étudiants. Malgré cela, une vigilance particulière doit être portée sur le logement étudiant au regard de l'ambition affichée d'augmentation significative du nombre d'étudiants sur le territoire. Aujourd'hui, en dehors des temps d'enseignement, la vie de Campus est assez limitée. A cela s'ajoute une implantation éclatée des sites universitaires, peu propice au développement de cette vie de Campus.

Différentes actions pourraient être envisagées pour dynamiser la vie étudiante, en s'appuyant notamment sur les associations et opérateurs culturels locaux (ex : Eusko Ikaskuntza), dans le but de sensibiliser les étudiants à la richesse culturelle du Pays Basque.

En résumé, les **priorités d'action** sont :

- > Les réponses aux besoins actuels et l'anticipation des besoins en logement, transport, restauration, activités sportives et culturelles ;
- > L'organisation et l'animation de la vie étudiante.

④ Elaborer un projet territorial partagé dans le domaine de l'enseignement supérieur et le mettre en œuvre en mutualisant les moyens.

L'enseignement supérieur et la recherche constituent un secteur stratégique pour le territoire, en termes d'attractivité et de compétitivité. Jusqu'à ce jour, du fait de l'absence de pilotage, il n'y a pas de projet partagé sur l'enseignement supérieur en Pays Basque.

L'organisation d'un mode de gouvernance doit être mise au service de la construction d'une stratégie concertée pour le Pays Basque en matière d'enseignement supérieur et de recherche, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à savoir tous les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, les collectivités locales et les acteurs socio-économiques. La définition d'une stratégie partagée à l'échelle du territoire doit permettre de lier davantage, formation, recherche, entreprise et viser l'accès et l'égalité pour tous à des études supérieures.

En résumé, la **priorité d'action** est :

- > L'organisation d'un mode de gouvernance articulant les ambitions des acteurs autour d'une stratégie partagée.